

[RETOUR SUR...](#)

LE 14 JUILLET, FETE NATIONALE



Ce mardi 14 juillet a eu lieu la première Fête nationale de la mandature. Ce rendez-vous annuel est un moment solennel et symbolique durant lequel chaque citoyen rappelle son attachement aux valeurs républicaines de notre pays.

La matinée a été consacrée aux cérémonies protocolaires avec un défilé mené par le Réveil Laurentin, depuis la mairie jusqu'au monument aux morts de la Sort au pied duquel a été déposée une gerbe. Puis, retour vers la Place Publique où M. le Maire a prononcé une allocution très écoutée malgré la chaleur accablante qui écrasait la place. Un hommage très émouvant a été rendu aux sapeurs-pompiers, et Cédric Guerrero, chef du Centre d'Intervention et de Secours de Saint-Laurent-de-Cerdans, a reçu la Médaille de la Ville.

Après la cérémonie officielle, la journée a déroulé un programme plus festif avec des sardanes jouées par la Cobla Les Albères et un apéritif convivial offert par la municipalité. L'après-midi, les sardanes ont été jouées sur la Place Gabriel Péri, ce qui constitue un retour à une pratique qui ne se faisait plus depuis plusieurs années. Alors que la BSL proposait des rafraîchissements, Elena FM animait avec éclat l'apéritif et le repas républicain. Ce nouveau rendez-vous fut un vrai succès populaire avec près de 300 convives.

Un arrêté préfectoral interdisant les feux d'artifice nous a frustrés de ne pas voir notre beau clocher illuminé, comme pour les fêtes d'antan. Sans doute la sagesse l'imposait. Il n'en reste pas moins que cette édition fut, en tous points, une véritable réussite.



La Municipalité tient à remercier Dorian Gonzalez, porte-drapeau, Le Réveil Laurentin, Les sapeurs-pompiers, la cobla Les Albères, Elena FM, La BSL, les élus et leurs proches ainsi que les agents du BIT pour l'organisation et la décoration, les commerçants qui ont joué le jeu en arborant les couleurs tricolores, et plus généralement, tous les participants qui, par leur présence, ont contribué à la réussite de cet événement.

CEDRIC GUERRERO, LE PREMIER D'UNE LONGUE SERIE

Durant la cérémonie, Eric Donzé a tenu à rendre hommage au corps des sapeurs-pompiers de Saint-Laurent-de-Cerdans en remettant la Médaille de la Ville à Cédric Guerrero, son chef de centre. A travers lui, ce sont tous les sapeurs-pompiers qui sont honorés pour leur dévouement et leur disponibilité au service des autres. A titre personnel, Cédric Guerrero mérite amplement cette distinction pour toute sa carrière faite d'abnégation et d'engagement. Un grand bravo, et surtout, un grand merci à lui et à toutes ces femmes et tous ces hommes qui interviennent quotidiennement pour notre sécurité.

La municipalité tient à instaurer de manière pérenne cette mise en avant d'une personnalité du village qui, par son action et son engagement, mérite d'être distinguée. Le rendez-vous est pris pour l'an prochain.



REGISTRE DES PERSONNES VULNERABLES

Le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Laurent-de-Cerdans invite les personnes de plus de 65 ans, ou en situation de handicap ou isolées, à s'inscrire gratuitement sur le registre communal des personnes vulnérables.

Ce registre permet au C.C.A.S. de vous contacter en cas de canicule, de grand froid ou de toute autre situation exceptionnelle afin de s'assurer de votre bien-être et de prévenir d'éventuelles situations de détresse.

L'inscription est facultative. Elle est basée sur le volontariat et peut être faite soit par la personne elle-même, ou par son représentant légal, soit par un tiers (parent, médecin, voisin, service ou personne intervenante) si l'intéressé ne s'y oppose pas. Cette inscription est gratuite et confidentielle et le registre est géré uniquement par le C.C.A.S.

Pour tous renseignements et inscriptions, contactez le

C.C.A.S. de Saint-Laurent-de-Cerdans
04.68.39.49.88 - ccas@saintlaurentdecordans.fr



Qui est concerné ?

Vous pouvez vous faire inscrire sur le registre des personnes vulnérables si vous répondez à l'une des situations suivantes :

- Personne âgée de 65 ans ou plus résidant à son domicile
- Personne âgée de 60 ans et plus, reconnue inapte au travail et résidant à son domicile
- Personne adulte handicapée résidant à son domicile

Partenariat avec l'EHPAD Nosta Casa

Dans le cadre de la prévention des risques liés aux épisodes climatiques exceptionnels (canicule), une collaboration avec l'EHPAD a été mise en place et activée afin de permettre aux personnes vulnérables de s'abriter quelques heures au frais. Un point d'eau sera également mis à leur disposition.

Pour cela et afin de respecter les règles de sécurité de l'établissement dans le contexte du plan Vigipirate, les personnes concernées doivent prendre contact auprès de l'accueil de l'EHPAD au 04 68 39 50 56. Cet accueil pourra être assuré du lundi au vendredi de 9h à 18h.

ARTISANAT

BORIS SIREROLS, FORGERON-COUTELIER A SAINT-LAURENT-DE-CERDANS

Tous les Laurentins ont déjà adopté sa bonne humeur et son sourire bienveillant. Présent sur le marché hebdomadaire depuis quelques semaines, Boris Sirerols redonne du tranchant aux lames émoussées de nos couteaux.

Perpétuer l'histoire du fer

Arrivé des Corbières, il s'est installé définitivement à Saint-Laurent en fin d'année dernière et a amené dans ses cartons la forge et les marteaux avec lesquels il étale le fer pour fabriquer ses lames. Il a été attiré par les paysages, le climat et les habitants du Haut-Vallespir, mais aussi par l'histoire du fer dans la région. Il souhaite s'inscrire dans cette continuité en proposant des couteaux rustiques et abordables, créés à partir de matériaux locaux.



Transmettre un savoir-faire ancestral

Passionné et passionnant, c'est avec une volonté indéfectible de faire vivre cette tradition du fer dans la vallée que Boris va proposer des stages d'initiation et de perfectionnement autour de l'art de la forge. Il accueillera des stagiaires sur des périodes de deux à trois jours.

Pour renforcer un peu plus son ancrage local et emporter l'adhésion des Laurentins, il aimerait créer des couteaux identitaires liés aux spécificités locales, aux traditions et aux besoins particuliers du Haut-Vallespir. Pourquoi pas, bientôt, un couteau Laurentin ?

Nul doute que notre nouveau forgeron-coutelier va vite devenir indispensable à notre quotidien. Comme le disait son grand-père, lui-même forgeron : « Le remouleur, c'est comme le coiffeur : on y revient tout le temps. »

OBLIGATION DE DEBROUSSAILLEMENT

Le code forestier définit le débroussaillage comme étant les opérations de réduction des combustibles végétaux de toute nature dans le but de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies. Ces opérations assurent une rupture suffisante de la continuité du couvert végétal. Elles peuvent comprendre l'élagage des sujets maintenus et l'élimination des rémanents de coupes. C'est le représentant de l'État dans le département qui arrête les modalités de mise en œuvre du débroussaillage selon la nature des risques.

Le code forestier (article L.134-6) **impose ainsi une obligation de débroussaillage et de maintien en l'état débroussaillé autour des habitations** pour les propriétaires de bâtis situés en zone boisée et à moins de 200 mètres des bois, des landes, des maquis, des garrigues. Il est complété dans le département par l'arrêté préfectoral N°2025174-0001 du 23 juin 2025.

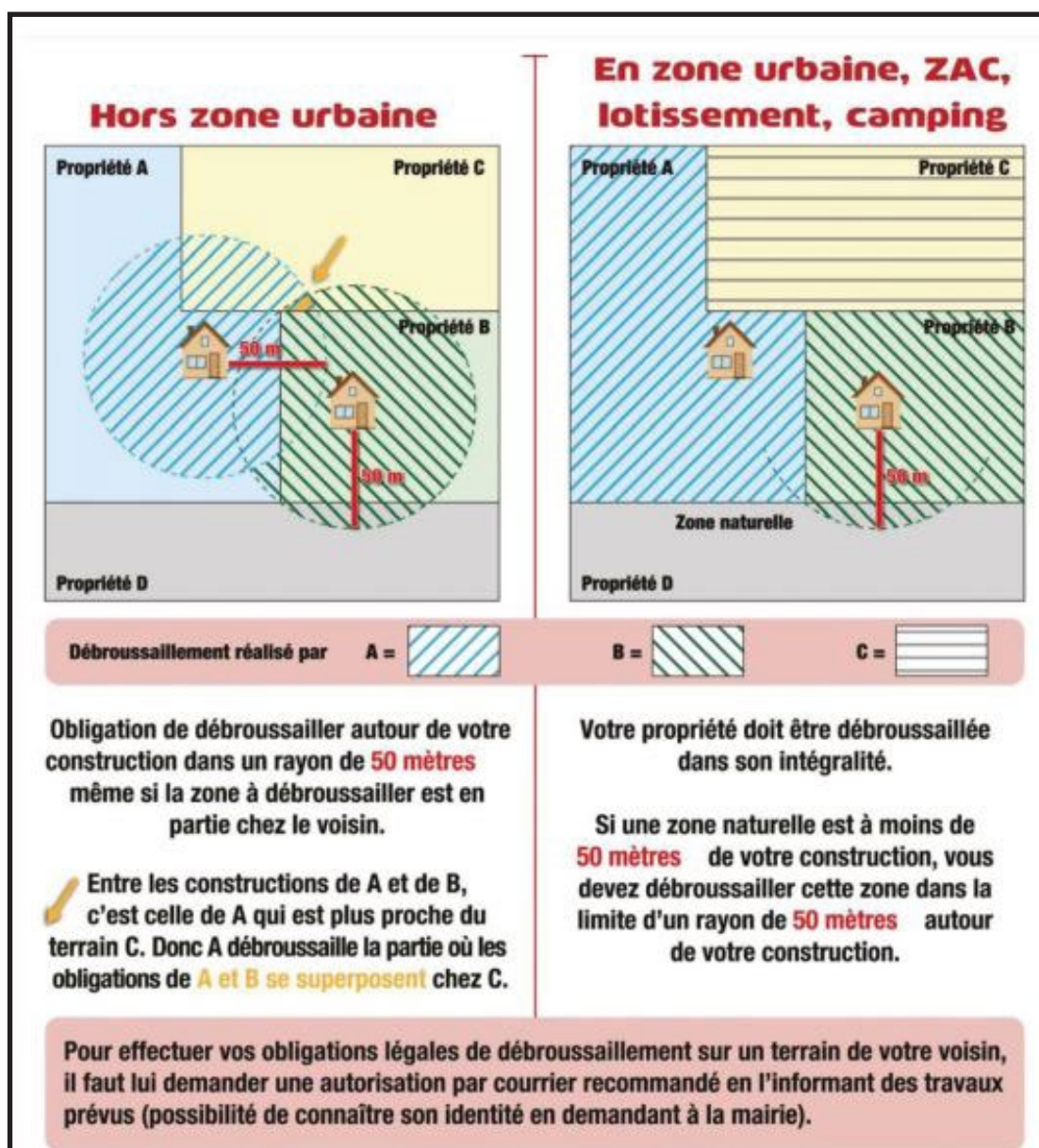
Sur quel périmètre débroussailler ?

- En zone naturelle : N

L'obligation de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé s'applique aux propriétaires de terrains situés à moins de 200 mètres des bois et forêts. **Cette opération doit être réalisée autour de votre habitation sur une profondeur de 50 mètres.** Le long des voies d'accès à votre terrain (route, sentier, chemin privé), cette opération doit être réalisée autour de votre habitation sur une profondeur de 10 mètres de part et d'autre de la voie.

- En zone urbaine : U

L'obligation de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé s'applique aux propriétaires de terrains situés à moins de 200 mètres des bois et forêts. En zones classées « U » dans le document d'urbanisme, **l'intégralité de la parcelle, bâtie ou non**, doit être débroussaillée selon les prescriptions en vigueur par le propriétaire de la parcelle, avec ou sans bâtiment.



LES JUNIORS CRABOS DE L'USAP EN STAGE A SAINT LAURENT



Les 31 juillet et 1er août, les juniors Crabos de l'USAP ont choisi Saint-Laurent-de-Cerdans pour leur stage de cohésion de début de saison. Une nuit sous tente au camping et quelques activités sportivo-ludiques étaient au programme : cours de danse avec Carine et Véronique, réception à la mairie, jeu de piste dans le village, tournoi de rugby à toucher... Ce sont près de 60 jeunes entre 17 et 19 ans qui ont animé le village durant ces deux jours. Merci à Florian Delos et à tout son staff d'avoir choisi Saint Laurent pour débiter cette saison, que nous leur souhaitons riche en titres.

TRADITIONS

FESTA MAJOR DE SANT LLORENÇ DE Cerdans - 10 D'AGOST

El 10 d'agost, Sant Llorenç de Cerdans celebra la Festa Major en honor a Sant Llorenç. És un dia per trobar-se, passar-ho bé i mantenir les tradicions, on veïns i visitants comparteixen un ambient festiu i molt acollidor. Tot el dia hi ha activitats, música, sardanes i animació pels carrers del poble. És una bona ocasió per gaudir de la cultura catalana i del patrimoni del poble, i mantenir viu l'esperit de convivència i festa. Que tingueu una bona Festa Major



ANIMATIONS

AOÛT

Dimanche 9 août

Fête des pompiers

Après-midi - Animations pour les enfants, concours de pétanque

A partir de 19h - Apéritif animé par le Réveil Laurentin, restauration, bal avec Soundancom - Terre-plein de la Halle Polyvalente

Lundi 10 août

FESTA MAJOR

10h - Messe - Eglise St Laurent

11h - Sardanes avec la cobla Mil.lenaria - Place Publique

11h30 - Apéritif offert par la Mairie - Parvis de la Mairie

17h - Sardanes avec la cobla Mil.lenaria - Place Publique

A partir de 19h30 - Apéritif et repas animés par Els Tirons, bal avec l'orchestre Hold-up - Terre-plein de la Halle Polyvalente

Mardi 11 août

Fête du Réveil Laurentin

Matin - Llevan de taula

A partir de 19h - Apéritif animé par Els Companys et RBK'Dance Show, repas tapas, bal avec Pascal Philadelphia - Terre-plein de la Halle Polyvalente

Mercredi 12 août

15h30 - Concert de l'Orfeo - Chapelle de la Sort

Jeudi 13 août

Matin - Randonnée de la Vallée Verte - Départ entre 7h et

7h30 - Place Gabriel Péri

21h - Rifle des Saint Laurent de France - Halle Polyvalente

Vendredi 14 août

Fête du rugby

11h - Animation rugby pour les enfants - Stade Jean Sitja

15h - Tournoi de rugby à toucher à 10 - Stade Jean Sitja

A partir de 19h - Apéritif, repas et bal avec Pascal Philadelphia

Samedi 15 août

Fête des Danseurs Catalans

10h - Messe avec la cobla Principal del Rossello - Eglise

11h - Bénédiction des berenes, défilé dans les rues du village

11h30 - Sardanes avec la cobla Principal del Rossello - Terre-plein du Syndicat

15h30 - Spectacle folklorique - Terre-plein de la Halle Polyvalente

A partir de 19h30 - Apéritif avec Els Tirons, repas à la guinguette des danseurs, bal avec Pascal Philadelphia - Terre-plein de la Halle Polyvalente

Tous les vendredis (sauf le 14 août)

A partir de 21h - Concours nocturne de pétanque - Terre-plein du Syndicat

Tous les mercredis (sauf le 12 août)

A partir de 7h45 - Rando-promenade - Bureau d'Information Touristique

Du 1er juillet au 31 août :

Exposition de peintures et bustes de Michelle Pena-Mauri - Maison de la Mémoire et du Patrimoine - Ouvert tous les jours, de 9h à 12h et de 14h à 17h30